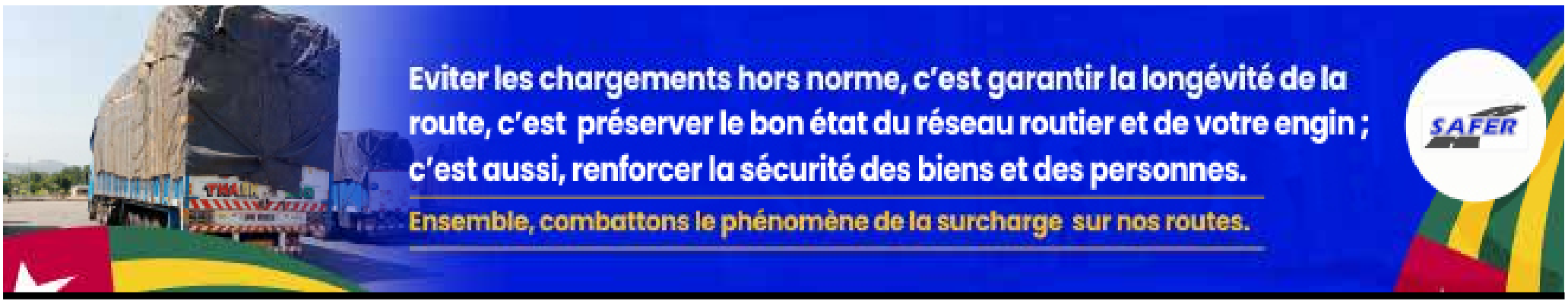

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Le Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

INDICE NATIONAL HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION

Page 3

L'inflation s'est établie à 4,1% en Avril 2024

CECAP

Un total bilan record de près de 2,5 milliards FCFA en 2023 P.4

UMOA-TITRES

Le Togo lève 38,5 milliards FCFA P.2

EMPRUNTS EN DEVISE

L'Américain Fitch reconduit la note « B » du Cameroun, mais dégrade ses perspectives à négativesa P.6

Umoa-Titres

Le Togo lève 38,5 milliards FCFA

En quête de 35 milliards FCFA, via une émission simultanée de bons (BAT) et d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT), le pays de Faure Essozimna Gnassingbé, a retenu 38,5 milliards FCFA, le vendredi 24 mai 2024, sur le marché des titres publics de l'Uemoa.

Kéziah KPATIDE

Les investisseurs ont proposé au total une enveloppe de 76,8 milliards FCFA, soit 219,46 % de taux de couverture de l'opération.

Dans le détail, 9,8 milliards FCFA ont été collectés grâce aux BAT émis sur la maturité de 182 jours aux taux d'intérêts multiples. Quant aux 28,7 milliards restants, ils ont été mobilisés via les OAT émises sur 3 et 5 ans, avec des taux d'intérêt annuels de 6,15% et 6,40%.

Pour rappel, ces ressources collectées permettront au Togo de couvrir les besoins en financement de son budget gestion 2024, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 2179 milliards FCFA.

Recensement foncier

Lancement de l'opération dans les communes du golfe 2 et 4, du 27 mai au 27 juillet

L'office togolaise des recettes (OTR) a lancé l'opération recensement foncier dans les communes du golfe 2 et golfe 4, en collaboration avec le district autonome du grand Lomé (DAGL), ce jeudi 23 mai 2024. Cette initiative qui s'étendra sur deux mois, du 27 mai au27 juillet 2024, vise à à collecter des informations sur les immeubles bâtis et non bâtis afin de sécuriser davantage les propriétés foncières.

Anissatou AFFO (Stagiaire)

Le jeudi 23 mai 2024, sous les applaudissements des chefs traditionnels, des maires et de leurs conseillés, le directeur du cadastre et de la conservation foncière, kwami Bossou, a lancé l'opération du recensement foncier dans les communes du golfe 2 et 4.

« Au nom du Commissaire général de l'OTR, je déclare lancé le recensement foncier dans les communes du Golfe 2 et 4 », a proclamé Kwami Obossou.

Cette initiative qui a officiellement démarré ce lundi 27 mai, permettra de sécuriser les propriétés et les géo référencer, de renforcer les projets d'adressage du Grand Lomé et d'améliorer l'information cadastrale.

Des agents recenseurs spécialement formée, munis d'un badge d'identification et de tablettes, seront déployés dans ces deux communes. Leur mission consistera à collecter des données sur les terrains non construits, les bâtiments administratifs, les habitations et les propriétés commerciales auprès de la population, afin de prévenir les conflits fonciers futurs. Ils seront parfois accompagnés de représentants des Comités Villageois de Développement (CVD) et des Comités de Développement de Quartier (CDQ).

L'OTR souligne que ce recensement n'est pas synonyme de perquisition d'impôts. Les résultats de cette opération permettront de mettre à jour les données cadastrales du pays pour prévenir les conflits fonciers, offrant ainsi un support fiable pour les projets d'adressage et de développement urbain. Il invite la population à participer pleinement en fournissant des informations précises et exactes lors de ce recensement. Une collaboration transparente et ouverte est essentielle pour garantir le succès de cette opération et assurer la sécurité foncière à long terme. Selon le Directeur du Cadastre et de la conservation foncière (DCCF) Kwami Bossou, l'OTR travaille avec toutes les parties prenantes notamment le DAGL afin de mutualiser les efforts sur les questions foncières et d'adressage du Grand Lomé.

« Nous attendons donc des populations qu'elles soient également collaboratives en donnant de bonnes informations » a-t-il lancé.

Pour rappel, cette campagne de collecte d'informations foncières fait suite à la phase pilote menée dans les communes d'Agoè-Nyivé 1 et Agoè-Nyivé 2 et s'inscrit dans une démarche visant à actualiser le fichier cadastral, qui date de 16 ans.

Vente aux enchères

OTR met 89 véhicules usagés à la disposition du public

Le commissaire général de l'Office Togolaise des Recettes (OTR) met à la disposition du public, une vente aux enchères publiques de 89 véhicules usagés dont 15 voitures et 74 motos, à la Division des opérations douanières de la région de la Kara, en exécution de l'ordonnance N°20/2024 du 21 mars 2024. L'opération va se dérouler le mercredi 29 mai à partir de 09 heures 30 minutes selon les jours d'ouverture de la Division des Opérations Douanières de la Région de la Kara.

Anissatou AFFO (Stagiaire)

Le commissaire de l'office togolaise des recettes (OTR), Mr Philippe Kokou Tchodiè, dans un communiqué fait le 16 mai 2024, informe le public qu'il sera procédé à une vente aux enchères dans la région de la Kara, de 89 véhicules usagers dont 15 voitures et 74 motos

La participation du public aux enchères implique l'acceptation des conditions suivantes : la vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, avec paiement au comptant et sur place majoré de 12%, avec enlèvement des véhicules est immédiat ; la participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la division des opérations douanières de la région de la Kara ;aucune réclamation ne sera prise en compte après l'adjudication ; les adjudicataires doivent acquitter le montant des engins avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat. Tout retard entraînera l'annulation de l'adjudication.

Pour tout renseignement, le public est invité à s'adresser à l'étude de Me Yves P. Binie, Commissaire-Priseur, sis au Von de la société de transport RAKIETA, Lycée Bé-Klikamé.

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC
Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières
Email: ecofinances.Infos@gmail.com
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC
Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES
N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054
Site web: www.ecoetfinances.com
Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication
Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef
Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs
Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale
00228 97 25 84 84

Graphiste
Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie
ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation

L'inflation s'est établie à 4,1% en Avril 2024

Selon les statistiques sur l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation (INHPC), récemment rendu public par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), il en ressort que pour le mois d'avril 2024, le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 4,1% contre 4,4% le mois précédent.

Bernard AFAWOUBO

En avril 2024, l'INHPC a progressé de 2,0% par rapport à son niveau de mars 2024. Cette évolution est la conjugaison des augmentations des indices des fonctions de consommation dont les plus importantes en termes de contribution sont : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+5,3%) ; « Boissons alcoolisées ; tabac et stupéfiants » (+3,6%) ; « Biens et services divers » (+0,7%) ; « Transports » (+0,3%) et « Restaurants et Hôtels » (+0,2%).

D'après l'institut, la hausse de l'indice global est cependant ralentie principalement par la baisse du niveau de l'indice de la fonction de consommation « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,8%).

Les postes de consommation dont les variations de prix sont les plus contributives à la hausse des indices des fonctions en avril 2024 sont : «Tubercules et plantain» (+20,6%) ; «Céréales non transformées» (+5,1%) ; «Légumes frais en fruits ou racine» (+15,1%) ; «Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a» (+14,7%) ; «Légumes frais en feuilles» (+9,3%) ; «Agrumes» (+9,9%) ; «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+2,4%) ; «Autres produits frais de mer ou de fleuve» (+7,9%) ; «Autres matières grasses» (+14,5%) ; «Vin et boissons fermentées» (+8,0%) ; «Appareils et articles pour soins corporels» (+17,4%) ; «Transport routier de passagers» (+2,8%) et «Restaurants, cafés et établissements similaires» (+0,2%). A contrario, le poste « Combustibles solides et autres » (-7,4%) a contribué à la baisse de l'indice.

L'augmentation du niveau des indices observée en avril 2024 est le fait du renchérissement des variétés suivantes : «Banane plantain mûre» (+25,5%) ; «Igname» (+22,1%) ; «Manioc frais (Agbéli)» (+15,8%) ; «Patate douce fraîche» (+0,4%) ; «Sorgho en gains crus vendu au petit bol» (+14,9%) ; «Mil en grains crus vendu au petit bol» (+9,1%) ; «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+6,6%) ; «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (+3,2%) ; «Tomates rondes (Pomme)» (+42,9%) ; «Carottes» (+30,0%) ; «Aubergine locale» (+25,2%) ; «Gombos frais» (+11,7%) ; «Betterave» (+3,1%) ; «Piment vert (Gboyébessé)» (+89,2%) ; «Piment rouge frais» (+25,9%) ; «Gingembre frais» (+8,5%) ; «Ail frais» (+7,2%) ; «Piment rouge sec» (+3,5%) ; «Piment rouge sec en poudre» (+2,3%) ; «Mayonnaise» (+0,9%) ; «Haricot vert» (+72,2%) ; «Choux vert» (+41,8%) ; «Salade verte locale (Laitue)» (+23,9%) ; «Adémè» (+1,0%) ; «Citrons» (+31,8%) ; «Oranges locales» (+2,9%) ; «Carpe frite à l'huile rouge» (+11,5%) ; «Manvi fumé (Hareng)» (+11,4%) ; «Doèvi fumé (Anchois)» (+4,6%) ; «Akpala fumé (Chinchard)» (+2,6%) ; «Doèvi frit» (+2,0%) ; «Saloumon fumé» (+1,6%) ; «Poisson salé fermenté (Lanhoinhoin)» (+0,7%) ; «Crabes frais (aglinvi mou)» (+10,7%) ; «Noix de palme (Décou)» (+15,8%) ; «Pâte d'arachide» (+7,1%) ; «Tchoukoutou local artisanal» (+9,8%) ; «Vin ordinaire (JP Chenet)» (+0,5%) ; «Cure dents» (+31,0%) ; «Taxi-moto zémidjan» (+2,8%) ; «Riz + sauce poisson» (+1,3%) ; «Plat de fufu + sauce viande» (+0,9%) et «Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat)» (+0,8%). Contrairement aux variétés ci-dessus listées, les prix ont baissé pour les variétés «Bois de chauffe» (-9,7%) et «Charbon de bois» (-6,0%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une quasi stabilité sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a progressé de 0,4%.

Eu égard à l'état des produits, les prix ont augmenté de 8,0% pour les «Produits frais ». Relativement à la provenance, les prix des produits «locaux» ont progressé de 2,6% et ceux des produits « importé » de 0,3%.

Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits du secteur « primaire » (+8,8%) ; « secondaire » (+0,9%) et « Tertiaire » (+0,1%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de l'augmentation des prix des produits «Non durables» (+3,1%).

Evolutions trimestrielle et annuelle

Comparativement à la situation de janvier 2024 (évolution trimestrielle), le niveau général des prix en avril 2024 connaît une augmentation de 2,3%. Cette hausse est le fait de la progression de l'indice des fonctions de consommation dont les plus importantes en terme de contribution sont : «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+5,7%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,2%) ; «Biens et services divers» (+1,1%) ; «Transports» (+0,4%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,9%) ; «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (+2,9%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+0,2%) et «Santé» (+0,2%).

Toutefois les fonctions de consommations suivantes ont tiré l'indice vers le bas : «Restaurants et Hôtels» (-0,3%) ; «Communication» (-0,1%) et «Loisirs et culture» (-0,1%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de l'augmentation de prix des « Produits frais » (+8,3%) ; « Hors Energie et Produits frais » (+0,5%) et des produit de l'«Energie» (+1,7%).

Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par l'augmentation de prix des produits locaux (+3,0%) et «Importé» (+0,9%). La progression de prix des produits des secteurs «primaire» (+11,5%), «secondaire» (+0,7%) et «tertiaire» (+0,2%) a contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est principalement induite par la progression du niveau des prix des produits « Non durables » (+3,7%) et des «Services» (+0,2%).

En glissement annuel, le niveau général des prix a progressé de 2,6% par rapport à avril 2023. Cette augmentation est le fait de la progression des indices de presque toutes les fonctions de consommation. En effet, mise à part les fonctions de consommation «Communication» et «Santé» qui ont chacune baissé de 0,2% ; les autres fonctions ont augmenté dans les proportions suivantes : «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+4,0%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+2,3%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+2,6%) ; «Restaurants et Hôtels» (+1,3%) ; «Transports» (+1,6%) ; «Biens et services divers» (+2,8%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+3,2%) ; «Enseignement» (+4,8%) ; «Loisirs et culture» (+0,6%) et «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (+0,8%).

Par rapport aux nomenclatures secondaires et à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est la résultante des augmentations de prix respectivement des «Produits frais» (+6,9%) ; des produits «Hors Energie et Produits frais» (+0,9%) et des produits de l'«Energie» (+1,8%).

Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique par la hausse des prix des produits «locaux» (+2,4%) et «importés» (+2,7%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs «secondaire» (+1,4%) ; «primaire» (+7,1%) et «tertiaire» (+2,1%).

La progression du niveau général des prix sur le plan national, relativement à la durabilité, a principalement été influencée par l'accroissement des prix des produits «Non durables» (+2,8%) et des «Services» (+2,1%).

Pour ce mois d'avril 2024, le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 4,1% contre 4,4% le mois précédent.

À vendre

A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

CECAP

Un total bilan record de près de 2,5 milliards FCFA en 2023

La Coopérative d'épargne et de crédit de l'administration publique du Togo (CECAP) célèbre une réussite majeure avec un total bilan impressionnant qui s'élève à près de 2,5 milliards FCFA pour l'exercice 2023, illustrant une croissance remarquable de 9% par rapport à l'année précédente.

Joël JAY

Lors de son assemblée mixte, tenue le samedi 18 mai à Lomé, la CECAP a annoncé ces résultats éblouissants devant ses membres et le public. Cette performance remarquable témoigne de la solidité financière de l'institution et de sa capacité à progresser de manière constante.

Au cours de cette réunion annuelle, les membres ont eu l'occasion de passer en revue les activités de l'année écoulée et de discuter des orientations futures de la coopérative. Des ajustements significatifs ont été apportés aux statuts, au règlement intérieur et à la politique d'épargne et de crédit de la CECAP pour mieux répondre aux besoins de ses membres.

En 2023, la CECAP a octroyé un total de 2415 crédits, pour un montant global atteignant 1,64 milliard FCFA, soit une augmentation impressionnante de 12,64% par rapport à l'exercice précédent. Ces chiffres reflètent l'engagement continu de la coopérative à soutenir financièrement ses membres et à stimuler une croissance économique durable.

Sous la direction dynamique de Nouwossan Komlan, reconduit à la tête du Conseil d'administration, la CECAP envisage de poursuivre sa modernisation et d'étendre son influence en attirant de nouveaux membres dans les années à venir. Avec un total de 6622 adhérents à la fin de l'année 2023, sur une base potentielle de près de 56 mille agents de l'administration publique togolaise, la coopérative continue de jouer un rôle crucial dans la promotion de l'inclusion financière et du développement économique.

Fondée il y a 33 ans dans le but d'offrir un soutien financier aux agents de l'administration publique togolaise en leur accordant des crédits à des taux avantageux et en facilitant leurs opérations financières, la CECAP marque ainsi une nouvelle étape dans son histoire, témoignant de son engagement indéfectible envers ses membres et sa communauté.

Institutions internationales

Le Bénin adhère à l'accord de création du FEDA

La République du Bénin a adhéré au Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA), la filiale d'investissement à impact de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Avec l'adhésion du Bénin à l'accord de création de FEDA, le nombre total de pays africains participants est passé à 17, suite à l'adhésion du Nigeria au début du mois.

Patience SALLAH

L'adhésion à l'accord démontre le soutien du Bénin aux efforts d'Afreximbank visant à élargir l'efficacité de FEDA en mobilisant ses États membres pour qu'ils signent et ratifient l'accord de création de FEDA et soutiennent les objectifs d'investissement d'impact de l'organisation.

L'intégration de nouveaux membres élargit la portée des interventions de FEDA et reflète l'engagement inébranlable du Fonds envers son mandat de fournir des capitaux à long terme aux économies africaines, en mettant l'accent sur l'industrialisation, le commerce intra-africain et les exportations à valeur ajoutée.

Entre autres investissements stratégiques à travers le continent, en novembre 2022, FEDA a investi dans Arise Integrated Industrial Platforms (Arise IIP), une étape importante approfondissant la mise en œuvre de son mandat. Arise IIP a développé la Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) qui se concentre sur la transformation du textile et de l'agroalimentaire au Bénin.

« Nous nous félicitons de la signature de l'accord de création de FEDA par la République du Bénin. Ce développement s'appuie sur les diverses interventions d'Afreximbank et de FEDA au Bénin ces dernières années. Une initiative stratégique clé de la Banque consiste à déployer le Centre africain d'assurance qualité (AQAC) au sein de la GDIZ au Bénin. Cet effort facilitera l'exportation de produits africains de haut niveau, conformes aux exigences d'exportation, aux normes applicables et aux réglementations techniques, vers les marchés internationaux » a indiqué Le professeur Benedict Oramah, président d'Afreximbank et président des conseils d'administration d'Afreximbank et de FEDA.

« Cette étape notable s'appuie sur l'expérience de FEDA en matière d'investissement dans des entreprises béninoises stratégiquement alignées dans la promotion de l'industrialisation, du commerce intra-africain et des exportations à valeur ajoutée. Nous sommes impatients de poursuivre notre soutien aux investissements transformateurs qui s'alignent bien avec la stratégie d'investissement de FEDA au Bénin » a déclaré Marlène Ngoyi, PDG de FEDA.

À propos de FEDA

Le Fonds pour le développement des exportations en Afrique (« FEDA ») est la filiale d'investissement d'impact d'Afreximbank créée pour fournir des fonds propres, des quasi-fonds propres et des capitaux d'emprunt afin de financer le déficit de financement de plusieurs milliards de dollars (en particulier en fonds propres) nécessaire à la transformation. le secteur du commerce en Afrique. FEDA poursuit une stratégie d'investissement multisectorielle tout au long de la chaîne de valeur du commerce intra-africain, du développement des exportations à valeur ajoutée et de la fabrication qui comprend les services financiers, la technologie, les biens de consommation et de détail, la fabrication, le transport et la logistique, l'agro-industrie, ainsi que le commerce auxiliaire, infrastructures habilitantes telles que les parcs industriels.

À propos d'Afreximbank :

La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) est une institution financière multilatérale panafricaine chargée de financer et de promouvoir le commerce intra-africain et extra-africain. Depuis 30 ans, la Banque déploie des structures innovantes pour fournir des solutions de financement qui soutiennent la transformation de la structure du commerce africain, accélérant l'industrialisation et le commerce intra-régional, stimulant ainsi l'expansion économique en Afrique. Fervent partisan de l'Accord de libre-échange continental africain (ZLECAf), Afreximbank a lancé un système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) qui a été adopté par l'Union africaine (UA) comme plateforme de paiement et de règlement pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange continental africain (ZLECAf). ZLECAf. En collaboration avec le Secrétariat de la ZLECAf et l'UA, la Banque met en place un fonds d'ajustement de 10 milliards de dollars américains pour aider les pays à participer efficacement à la ZLECAf. Fin décembre 2023, le total des actifs et garanties d'Afreximbank s'élevait à plus de 37,3 milliards de dollars, et les fonds de ses actionnaires s'élevaient à 6,1 milliards de dollars. Afreximbank bénéficie de notations de qualité investissement attribuées par GCR (échelle internationale) (A), Moody's (Baa1), Japan Credit Rating Agency (JCR) (A-) et Fitch (BBB). Afreximbank est devenue une entité de groupe comprenant la Banque, sa filiale de fonds d'impact appelée Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA) et sa filiale de gestion d'assurance, AfrexInsure, (ensemble, « le Groupe »). La Banque a son siège au Caire, en Égypte.

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

BRVM BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES Afrique de l'Ouest

vendredi 24 mai 2024 N° 98

BRVM COMPOSITE	224,44
Variation Jour	1,35 %
Variation annuelle	4,81 %

BRVM 30	112,50
Variation Jour	1,44 %
Variation annuelle	4,31 %

BRVM PRESTIGE	104,34
Variation Jour	1,83 %
Variation annuelle	2,83 %

Evolution des indices

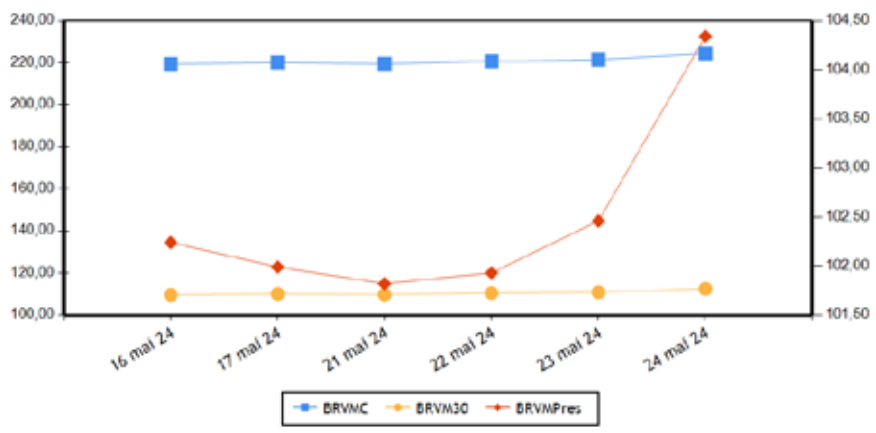

Volumes et valeurs transigés

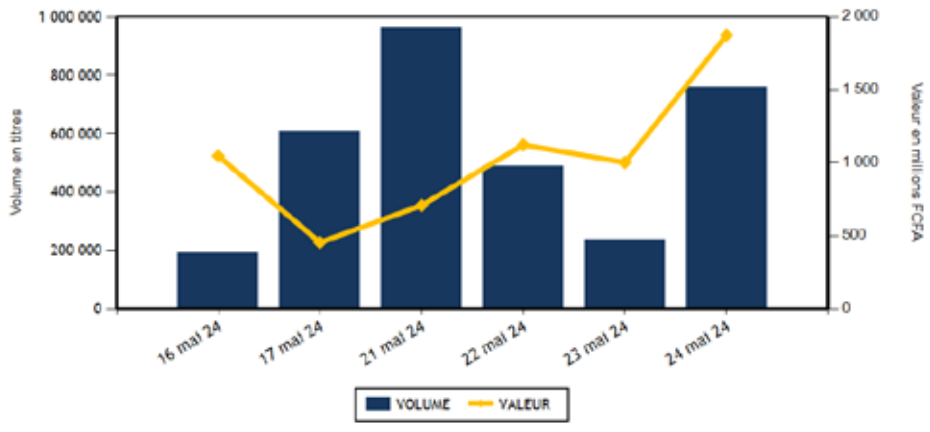

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	8 349 914 184 059	1,35 %
Volume échangé (Actions & Droits)	740 691	317,04 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 700 120 563	274,57 %
Nombre de titres transigés	41	2,50 %
Nombre de titres en hausse	20	25,00 %
Nombre de titres en baisse	8	-33,33 %
Nombre de titres inchangés	13	8,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 310 682 502 932	0,10 %
Volume échangé	17 459	-69,74 %
Valeur transigée (FCFA)	172 880 036	-68,44 %
Nombre de titres transigés	8	33,33 %
Nombre de titres en hausse	3	
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	5	25,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	10 600	7,07 %	13,98 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	1 700	6,25 %	-35,61 %
BERNABE CI (BNBC)	1 050	5,00 %	5,00 %
UNIWAX CI (UNXC)	450	4,65 %	-15,89 %
PALM CI (PALC)	6 250	4,17 %	-7,41 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	1 000	-4,76 %	-9,91 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	500	-0,99 %	5,26 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 285	-0,65 %	20,26 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	790	-0,63 %	0,00 %
CIE CI (CIEC)	1 885	-0,53 %	10,88 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	104,34	1,83 %	2,83 %	90 976	1 425 743 930	7,12
BRVM-PRINCIPAL	36	108,93	1,10 %	4,78 %	649 715	274 376 633	8,82

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	104,56	0,66 %	3,49 %	22 909	49 761 295	8,17
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	565,17	0,74 %	6,34 %	77 375	1 355 216 160	8,72
BRVM - FINANCES	15	90,44	2,35 %	4,65 %	619 746	229 426 213	5,82
BRVM - TRANSPORT	2	350,06	3,17 %	5,77 %	3 736	5 137 540	7,75
BRVM - AGRICULTURE	5	157,38	2,04 %	-2,59 %	10 109	48 834 315	11,59
BRVM - DISTRIBUTION	7	325,51	0,62 %	-0,82 %	6 768	11 709 520	40,17
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	913,07	0,00 %	-17,78 %	48	35 520	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,83
Taux de rendement moyen du marché	8,44
Taux de rentabilité moyen du marché	10,73
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	145
Volume moyen annuel par séance	342 379,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 017 252 423,88

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	17,16
Ratio moyen de satisfaction	26,16
Ratio moyen de tendance	152,50
Ratio moyen de couverture	65,57
Taux de rotation moyen du marché	0,07
Prime de risque du marché	7,01
Nombre de SGI participantes	32

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org
PAYS DE L'UEMOA

Emprunts en devise

L'Américain Fitch reconduit la note « B » du Cameroun, mais dégrade ses perspectives à négativesa

Dans son évaluation récente publiée le 17 mai 2024, l'agence de notation américaine Fitch Ratings a maintenu la note du Cameroun à « B » pour ses emprunts en devise à long terme. Cette décision reflète une économie régionale diversifiée et une croissance du PIB robuste, mais dégrade ses perspectives de stables à négatives. Selon Fitch, la dette de l'État du Cameroun, garanties, arriérés et dette de la Société nationale de raffinage (Sonara) y compris, devrait diminuer à 39,2% du PIB en 2025, contre 43,2% du PIB fin 2023. Cette performance, bien en dessous de la médiane prévue de « B » à 52,3%, est attribuée à une croissance robuste du PIB nominal et des déficits fiscaux faibles.

(Investir au Cameroun) - Cependant, Fitch souligne que la gestion de la dette continue de poser problème. Le Cameroun a temporairement accumulé une quantité modérée d'arriérés externes envers la Banque européenne d'investissement (BEI) en août et septembre 2023, avant de régler tous les arriérés externes en quelques jours. Cela représente une nouvelle violation de l'objectif du Fonds mondial international (FMI) de ne pas accumuler d'arriérés externes après 0,1% du PIB en 2022 et 0,2% du PIB au premier semestre 2023, avance l'agence.

De plus, les faiblesses persistantes dans la gestion des finances publiques sont également soulignées, avec une gestion jugée mauvaise de la trésorerie et des dépenses sous-estimées, notamment des subventions aux carburants et des dépenses de sécurité non planifiées, entraînant des dépenses hors budget et l'accumulation d'arriérés antérieurs. Bien que le stock d'arriérés intérieurs ait diminué à 0,6% en 2023 contre 0,7% du PIB en 2022, il a augmenté à 1,6% fin mars 2024.

Fitch note par ailleurs que le déficit de la dette du gouvernement s'est réduit à 0,6% en 2023 sur la base des engagements, contre 1,1 % du PIB en 2022, en raison de revenus plus élevés, de l'exécution inférieure des dépenses en capital et du report des subventions aux carburants (0,4% du PIB) à 2024. Sur une base de trésorerie, Fitch estime que le déficit a diminué à 0,4% du PIB en 2023 contre 1,2% en 2022, les arriérés nets s'élevant à 0,2% du PIB.

Prévisions de croissance du PIB de 3,9% en 2024

Fitch prévoit que les besoins de financement du Cameroun augmenteront à 5,2% du PIB en 2024 et à 4,6% en 2025 contre 4,3% en 2023, en raison de déficits de trésorerie plus élevés. L'amortissement de la dette extérieure atteindra en moyenne 1,9% du PIB en 2024 et 2025, incluant un paiement de l'Eurobond de 0,1% du PIB par an. Les programmes du FMI fourniront un accès aux financements et soutiendront les efforts de réforme. Fitch prévoit également que le déficit du compte courant atteindra en moyenne 3,9% du PIB en 2024, contre une estimation de 4,0% en 2023.

Sur le plan politique, l'incertitude entourant les prochaines élections présidentielles prévues en 2025 contribue aux perspectives négatives. Le président Paul Biya, réélu en 2018 pour un septième mandat, pourrait se présenter à nouveau, ce qui accroît le risque politique dans un climat politique déjà tendu, d'après l'agence de notation.

Malgré ces défis, le Cameroun affiche une croissance économique résiliente, avec des prévisions de croissance du PIB de 3,9% en 2024 et de 4,1% en 2025, stimulées par des secteurs non pétroliers tels que l'agriculture, la foresterie, les transports et les infrastructures énergétiques.

En maintenant la note du Cameroun à « B » avec des perspectives négatives, Fitch Ratings reconnaît à la fois les forces et les défis auxquels le pays est confronté. Cette décision s'inscrit dans un contexte où d'autres agences de notation adoptent des positions variées. Dans une analyse récente, Moody's a décidé de maintenir une note sévère (Caa) à l'égard du Cameroun, et ce, en dépit des projections de stabilité sur sa dette jusqu'en 2027. De son côté, Standard and Poor's a récemment relevé la notation du Cameroun en la faisant passer de CCC+ (risque élevé) à B- (hautement spéculatif) assortie de perspectives stables.

Côte d'Ivoire

Le chinois Zhaojin s'arroge plus de 90% de la mine d'or Abujar

L'affaire est définitivement pliée. Le chinois Zhaojin Mining Industrie, basé à Hong Kong, détient désormais la quasi-totalité, plus de 90%, de la mine Abujar, située près de la localité de Daloa, dans le centre ouest ivoirien. Et il en veut plus.

L'australien Tietto Minerals, propriétaire de la mine et qui s'était opposé au départ à l'offre d'achat de son partenaire chinois (actionnaire minoritaire au départ avec un peu plus de 7% du capital) au point d'avoir fait monter les enchères, baisse définitivement les armes. L'offre de Zhaojin Mining Industrie clôturé le 14 mai dernier, lui a permis de s'arroger un peu plus de 90% du capital détenu par les actionnaires de Tietto Minerals.

Avec un tel niveau de participation qui lui confère 90,72% des droits de vote, le chinois a annoncé ce 24 mai qu'il entamait une procédure "d'acquisition forcée des actions restantes", une procédure autorisée par la règlementation du marché financier australien (où est coté Tietto Minerals).

« Étant donné que Zhaojin Capital (société mère de Zhaojin Mining, NDLR) détenait une participation supérieure à 90 % dans la cible, nous avons le plaisir d'annoncer que Zhaojin Capital a décidé d'exercer le droit de procéder à une acquisition forcée des actions restantes de la cible (Tietto Minerals) qui n'ont pas été acceptées dans le cadre de l'offre conformément à la loi sur les sociétés anonymes (The Corporations Act) et de prendre le contrôle à 100 % de la cible «, a annoncé ce 24 Zhaojin Mining dans un communiqué.

Zhaojin Mining, qui dès le départ avait fait part de son projet de contrôler 100% de la mine d'or ivoirienne faisant ainsi son entrée sur un territoire à très fort potentiel, réussi ainsi son pari.

Première conséquence de cette montée au capital, l'ensemble des représentants de Tietto Minerals au conseil d'administration ont démissionné ce 24 mai, remplacé aussitôt par ceux de Zhaojin.

Dans une communication le même jour, Tietto a dévoilé qu'il enverra un avis d'acquisition forcée à chaque actionnaire n'ayant pas encore accepté l'offre dès ce lundi 27 mai. En théorie, la procédure devrait prendre "environ 5

semaines", voire plus selon certaines circonstances, apprend-on.

Entamée en octobre 2023, la première offre de Zhaojin (0,58 dollars australien pour chaque action) avait été jugée insuffisante avant qu'une nouvelle offre en hausse de 16% (0,68 dollars l'action) soit proposée pour une enveloppe globale de 733 millions de dollars australiens, soit 475 millions USD (environ 287 milliards FCFA).

Sur le site de Tietto Minerals, l'on apprend que la mine Abujar a un potentiel estimé de 1,69 millions d'onces d'or, soit près de 48 tonnes d'or. Une estimation effectuée alors que moins de 10% des 1 114 km2 de la concession a été explorée, laissant entrevoir de nouvelles découvertes sur le site.

Opérationnelle depuis janvier 2023, la mine a produit au premier trimestre 2024 37 111 onces d'or, soit un peu pus d'une tonne d'or.

Crée en 2004, Zhaojin Mining Industry est une joint-venture de plusieurs groupes chinois. C'est une société minière dans l'exploration, l'exploitation et le raffinage de l'or. Elle revendique des actifs détenant des ressources prouvées de 16 millions d'onces d'or, soit près de 454 tonnes.

Sikafinance.com

Fête des Mères édition 2024 au Togo

Le Gouvernement rend hommage à toutes les mamans à Atakpamé

La fête des mères édition 2024 a été célébrée ce dimanche 26 mai 2024 au Togo. À cette occasion, le gouvernement togolais a rendu hommage à toutes les mamans à Atakpamé. La cérémonie de ce rendez-vous annuel a été présidée par la ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, madame Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma en présence des autorités locales.

Comme chaque année, à l'instar des autres pays, le Togo honore les mamans à travers la « Fête des Mères » qui est une vieille tradition qui, au départ, permettait d'honorer les mères de familles nombreuses, la famille étant une valeur essentielle de la société. Cette fête a été célébrée ce dimanche 26 mai 2024 au Togo et plus précisément à Atakpamé. Elle est célébrée en l'honneur de toutes les mères et surtout de celles qui jouent le rôle de mamans en reconnaissance de l'amour, l'attention et la protection qu'elles incarnent pour la progéniture et pour l'humanité.

Cette année encore, le gouvernement et la nation à toute entière a rendu hommage aux mères génitrices et à toutes celles qui jouent le rôle des mères à travers le pays.

Pour la ministre de l'action sociale de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, madame Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma, " la fête des mères c'est aussi l'occasion d'exprimer la reconnaissance infinie de toute la nation à celles qui sont à la fois porteuses de vie et actrices de paix et de développement à travers l'éducation des enfants citoyens de demain".

Les mamans jouent un rôle très important dans l'éducation et partant dans la vie des enfants sur tous les plans. Elles se sacrifient pour eux et même parfois perdent leur vie en voulant donner une vie.

Conscient de cette situation, plusieurs dispositions ont été prises par le gouvernement à l'endroit des femmes pour leur épanouissement et celui de leurs familles. Il s'agit entre autres :

– du programme de la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA), qui garantit la gratuité de la césarienne, avec des paquets de services tels que la prise en charge gratuite de la prévention du paludisme chez les femmes enceintes ;

– du programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né (Wezou) dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale par la diminution des frais des consultations prénatales, des analyses et des accouchements dans les formations sanitaires ;

– de l'Institut national d'assurance maladie (INAM) au profit des travailleurs et de leurs familles ;

– de l'Assurance maladie universelle (AMU) qui a pour objectif d'offrir une couverture santé complète et inclusive ;

– de l'Assurance maladie School Assur, en milieu scolaire au profit des élèves ;

– de la gratuité de l'enregistrement des naissances dans les délais requis.

Ces dispositions ont été rendues possibles grâce à la vision politique du Président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. La ministre en charge de l'action sociale a rendu Hommage au Président de la République pour tous les programmes mis en place pour le bien être de la femme togolaise.

Les mamans ont suivi des communications relatives aux démarches à suivre pour bénéficier des différents services qu'offrent les programmes Wezou, AMU et School Assur. La ministre Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma a encouragé les mamans à s'approcher des structures indiquées pour mieux s'informer afin de saisir toutes les opportunités mises en place par le gouvernement pour une maternité heureuse et pour un réel épanouissement de leurs familles.

Les manifestations relatives à cette journées dédiées aux mères se sont poursuivies par la visite de la ministre en charge de l'action sociale du Centre hospitalier régional d'Atakpamé, où, elle a au nom du gouvernement remis symboliquement des Kits de maternité aux mères hospitalisées ; un geste qui consiste à exprimer la reconnaissance de toute la nation aux mamans biologiques et adoptives pour leur sens élevé de sacrifice, au service des enfants qu'ils soient les leur ou d'autrui.

Pluie du 25 Mai 2024

Les communes de Golfe 5, 7 et Agoè Nyivé 4 particulièrement impactées

La matinée du 25 mai 2024 a été marquée par des précipitations intenses qui ont touché plusieurs localités de Lomé et de ses environs. Les communes de Golfe 5, 7 et Agoè Nyivé 4 ont été particulièrement impactées, avec des bassins de rétention débordant et provoquant des inondations significatives.

Quartiers Gravement Affectés

Inondations massives dans les quartiers Agoè carrefour 2 lions, Aguiakomé, Léo 2000, Agoè carrefour Margot, Kotokoli-Zongo, Haoussa-zongo, Sivedo, Zilidji Baragoukopé, Atsanvé, Alinka, Bernard kopé

Marchés et Écoles Impactées

Les marchés locaux et plusieurs établissements scolaires ont subi des dommages importants, perturbant les activités économiques et éducatives de la région.

Marchés Affectés

Marché Assiyéyé, Marché Adidogomé, Marché Hédzranawoé, Marché Agoè zongo, Marché de bétail de Haoussa zongo, Marché Fidoukpoui , Marché Awatamé , Marché Akodessewa

Écoles Impactées

Bâtiments inondés, les cours et salles de classe envahies par les eaux.

EPP Akoin, EPP Haoussazongo, CEG Haoussa , EPP Kotokoli, CEG Dikamé, CEG Fidoukpuoi, EPP Awatamé , EPP Wougomé , EPP Yokoè kopégan, EPP 13 Janvier

Descente du Ministère de la Sécurité et de la Protection de la société civile sur le terrain

Intervention des autorités locales et des techniciens

Face à cette situation critique, le MSPC a rapidement réagi en descendant sur le terrain. Accompagnés des autorités locales, des techniciens de l'ANPC, de l'Assainissement et de l'ANASAP, les équipes ont évalué l'ampleur des dégâts et planifié des interventions d'urgence.

Mesures Prises

Pour atténuer les effets des inondations, plusieurs mesures d'urgence ont été mises en place :

Déclenchement du Système de Pompage des Eaux

Les équipes techniques ont immédiatement activé les systèmes de pompage pour évacuer l'eau des zones inondées et réduire les niveaux d'eau dans les bassins.

Saisine de la DSR et la Police

La DSR a été sollicitée pour réguler la circulation dans les zones touchées, tandis que la Police a été mobilisée pour sécuriser les zones inondées.

Coordination avec les Services Techniques des Mairies

Les services techniques des mairies ont été mis à contribution pour remonter les informations sur l'état des infrastructures et des habitations, facilitant ainsi la coordination des secours et des réparations nécessaires.

Pas de blessé ni de perte en vie humaine

Malgré la gravité des inondations, il est rassurant de constater qu'aucun blessé ni perte en vie humaine n'a été signalé. Les efforts de prévention et de réponse rapide des autorités ont largement contribué à cet heureux dénouement.

Poursuite de la Surveillance et de l'Évaluation

Les équipes de la Protection Civile et des services techniques poursuivent la surveillance et l'évaluation des zones touchées pour anticiper d'éventuelles complications et organiser les interventions futures.

La situation post-pluie de la matinée du 25 mai 2024 à Lomé et ses environs met en lumière l'importance d'une gestion proactive et coordonnée des risques d'inondation. Grâce à l'intervention rapide du MSPC et la coopération des autorités locales et des services techniques, les impacts ont pu être minimisés. La vigilance reste de mise et les efforts se poursuivent pour assurer la sécurité et le bien-être des populations touchées.

https://vert-togo.tg/

BIDC EBID

WEBINAIRE & ATELIER 49 ANNIVERSAIRE

ABORDER L'ÉNIGME DU CHÔMAGE DES JEUNES EN AFRIQUE DE L'OUEST

30 MAI 2024
10H00 GMT

Inscrivez-vous dès maintenant sur
https://urlz.fr/qJC7

EbidOfficial BIDC-EBID BIDC_EBID BIDC_EBID bidc-ebid.org

Pour toute **assistance routière** vous pouvez maintenant **nous contacter** sur notre **numéro vert**

N° Vert 80807070

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU TOGO C.N.C.T L'UNION POUR L'EFFICACITE

Assistance Routière

L'union pour l'efficacité

cnct@cnct.tg www.cnct.tg